



Annexe – Demande de renouvellement

CONVENTION EMBARCATION 2022

FDAAPPMA40

ET

Madame/Monsieur (nom et prénom) * :

N° de carte de pêche 2022* :

N° de convention attribuée en 2021 ou année antérieure* :

*Champs obligatoires

Retour du carnet : ces demandes de renouvellement doivent obligatoirement être assorties **du retour du Carnet de recensement/navigation de l'année précédente, joint à votre envoi.**

En cas d'absence de ce carnet, votre demande ne sera pas traitée et aucune suite ne sera donnée.

Merci également de nous retourner votre foulard SVP.

Les conditions de navigation n'ayant pas évolué, vous vous engagez par la présente à les respecter de nouveau pour la saison 2022/2023.

Date et signature (faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

*Un kit de navigation vous sera **retourné avant la date de l'ouverture à la navigation** (en attente de réception des nouveaux foulards) intégrant le carnet personnalisé ainsi qu'un foulard (d'une couleur différente chaque année).*

.....
Seulement en cas de modifications des informations vous concernant par rapport à 2019 ou année antérieure – merci d'indiquer les changements ci-dessous

Type(s) d'embarcation et couleur :

Embarcation 1

Il est possible de déclarer, pour un même propriétaire, un float-tube et une barque/bateau/ponton/kayak, mais ceci impérativement sur un seul et même carnet :

Embarcation 2

Adresse :

Code postal et commune :

Email : - Tel :